

DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE 2018/2019

Nouvelle modalité de demande de bourses nationales pour les élèves non boursiers en 2017/2018 : service en ligne ouvert du **03/04/2018 au 20/06/2018** sur le portail scolarité services à l'adresse suivante :

<https://teleservices.ac-dijon.fr/ts>

Ce téléservice permet, à la fois, la demande de bourses en ligne et la récupération directe des données fiscales

Les identifiants de votre compte vous seront adressés par mail et par courrier remis aux élèves avant le 27 avril.



Vous devez posséder une adresse électronique valide. La demande de bourse pour la rentrée prochaine est à faire dès maintenant car en septembre, il sera trop tard.

Accompagnement :

- une assistance téléphonique académique est disponible du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 pour répondre au problème de connexion au portail (☎ 03 80 44 88 09)
- le lycée propose une aide à la saisie du 23/04 au 20/06 sur rendez-vous les :
 - o mercredi matin de 9h00 à 12h00 (☎ 03 86 92 40 24)
 - o vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 (☎ 03 86 92 40 14).
- Tutoriel disponible sur you tube <https://www.youtube.com/watch?v=90ubLb5u7AA>

Pages d'information :

www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

[C:\Users\intendant\Desktop\Cr ation-adresse-mail-laposte \(1\).pdf](C:\Users\intendant\Desktop\Cr ation-adresse-mail-laposte (1).pdf)